

**Budget fédéral 2024-2025
Un budget en demi-teinte**

Montréal, le 17 avril 2024 - Déposé hier et scruté avec attention par le milieu culturel dans le contexte de crise actuelle, le budget fédéral 2024-2025 comporte quelques mesures d'intérêt qui concernent principalement les festivals, le secteur du livre et celui de l'audiovisuel. Néanmoins, le Conseil des arts du Canada, principal instrument de soutien à l'écosystème artistique canadien, n'obtient aucun nouvel investissement, et ce malgré les perspectives d'évolution à la baisse de son budget. En outre, plusieurs mesures déployées dans le présent budget demeurent temporaires.

Parmi les mesures du budget fédéral 2024-2025, nous pouvons retenir entre autres :

Festivals

- 31 M\$ sur deux ans (à compter de 2024-2025) pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) de Patrimoine canadien en vue de soutenir les festivals des arts de la scène. À noter que la somme ponctuelle de 8M\$ injectée en 2019-2020 a été reconduite sans toutefois être intégrée de façon permanente à la base budgétaire du FCPA.

Secteur du livre

- 3 M\$ en 2024-2025 (10 M\$ sur trois ans) pour le Fonds du livre du Canada (FLC) de Patrimoine canadien. L'augmentation du budget du FLC constituait une promesse du Parti libéral du Canada dans son programme électoral de 2021.

Secteur de l'audiovisuel

- 42 M\$ en 2024-2025 pour CBC Radio-Canada afin d'aider cette institution à financer ses émissions d'actualité et de divertissement.
- 20 M\$ en 2024-2025 (40 M\$ sur deux ans) pour le Fonds des médias du Canada de Patrimoine canadien afin de soutenir « les productions médiatiques, y compris celles dirigées par des membres de groupes méritant l'équité ».
- 10 M\$ en 2024-2025 (15 M\$ sur deux ans) à Patrimoine canadien pour financer les services de programmation d'intérêt public comme ICI Télévision, TV5 Québec Canada ou le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN).

Prix des billets équitables et accessibles

Le gouvernement va collaborer avec les provinces en vue de l'adoption d'exigences en matière de pratiques exemplaires pour la vente de billets. Trois objectifs prioritaires sont mentionnés dans le budget : « la transparence des ventes de billets, afin de continuer à protéger les gens contre les frais imprévus par l'indication du prix tout compris dès le départ; une meilleure protection, y compris contre les frais excessifs et par de meilleures garanties de remboursement rapide lorsque les événements sont annulés; la lutte contre les revendeurs frauduleux et les pratiques de revente qui font augmenter injustement les prix ».

Trois autres mesures d'intérêt avaient été annoncées précédemment :

Téléfilm Canada

- 50 M\$ en 2024-2025 (100 M\$ sur deux ans) pour financer la production canadienne cinématographique canadienne.

Industrie de la musique

- 16 M\$ en 2024-2025 (32 M\$ sur deux ans) pour le Fonds de la musique du Canada de Patrimoine canadien « afin d'appuyer le développement et la promotion des artistes du milieu musical canadien et de la musique canadienne ».

Journalisme local

- 20 M\$ en 2024-2025 (60 M\$ sur trois ans) pour appuyer notamment la presse écrite, la radio et télévision communautaires.

[Consulter le budget](#)

À propos de Culture Montréal

Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen et toute citoyenne reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications.

Renseignements

Andréanne Godon
Conseillère principale aux communications
communications@culturemontreal.ca